



Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Délégué(e) à la protection des données	Direction	DGA Organisation et ressources
Intitulé du métier de référence		Service	
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	15DEGEL048
		Code métier*	

*: case remplie uniquement par la DRH

Statut

Catégorie	☒ A ☐ B ☐ C	Titulaire / contractuel	Titulaire/ contractuel
Filière	Administrative/technique	Cadre d'emplois	Attaché/Ingénieur
Grade détenu		Grades possibles	Attaché/attaché P Ingénieur/ingénieur P

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	Hôtel du Département Angers	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	☐ Non ☒ Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	☐ Non ☒ Oui	Option ARTT	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ Indifférent
Permis de conduire requis	☐ Non ☒ Oui	Astreinte	☐ Non ☐ Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)		Délégations de signature	☐ Non ☐ Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	☐ Non ☐ Oui	Lesquelles :	

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	☐ Non ☐ Oui	Lesquelles :
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	☐ Non ☐ Oui	Lesquelles :

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Directeur général adjoint Organisation et Ressources – Nicolas Guillaume	
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)		
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	X NON	OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux		
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux		

Contributions du poste à l'activité du Département

Mission

Le Délégué à la Protection des Données (DPD) pilote la mise en œuvre du règlement européen sur la protection des données pour le compte du Conseil départemental de Maine-et-Loire. Il informe, conseille les services et les agents sur l'application du règlement et en contrôle le respect. Il s'assure de la réponse apportée aux demandes de droit des personnes concernées. Il vérifie l'exécution des analyses d'impact relatives à la protection des données. Il est l'interlocuteur de la commission nationale informatique et libertés (CNIL). Il réalise un bilan annuel de son activité.

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp ²
Pilotage de la conformité aux règles relatives à la protection des données pour l'ensemble des services du Département ainsi que pour le GIP MDPH, EPCC Anjou Théâtre et le GIP Anjou tourisme, ainsi que pour le médiateur		
Assurer une veille juridique et diffuser une information sur les obligations de la collectivité et des satellites sus -visés en matière de droits des personnes concernées par les traitements des données, au regard de l'évolution du droit informatique et libertés		
Informar les différents services de la mission du DPD et identifier des correspondants		
Identifier les sources (personnes, services) de traitement de données au sein de la collectivité et des satellites sus -cités		
Organiser des dispositifs de recensement de traitement de données, formalisation et mise à jour du registre des activités de traitement (en lien avec les directions qui rédigent la déclaration de traitement)		
Poursuivre une procédure d'échanges d'informations auprès des services pour toute évolution des modalités de traitement et pour tout nouveau traitement de données		
Rédiger des procédures de réalisation d'analyse d'impact, de gestion des demandes des personnes concernées, de notification de non-respect de la réglementation et accompagner les directions dans les réponses aux demandes de droit et dans la réalisation des analyses d'impact		
Prioriser les actions à mener au regard des risques juridiques présentés par les traitements (protection, stockage et sécurité des données, conditions de communication, confidentialité ...)		
Collaborer étroitement avec la DLSI dans le cadre de la sécurité informatique		
Assurer la traçabilité de ses activités, rendre compte des actions engagées et des besoins complémentaires, réalise un rapport annuel		
Participer et contribuer aux réseaux, notamment le réseau régional		
Assurer la médiation avec les personnes concernées par les traitements		
Renforcer l'interconnexion entre la stratégie de sécurité des systèmes d'information et la conformité relative à la protection des données		
Contribuer à la réflexion sur le plan de sécurité des SI, en lien avec le RSSI		
Participer à l'élaboration d'une gestion stratégique commune autour de la prévention des risques		
Accompagner les chefs de projet informatiques du Service projets et logiciels dans l'intégration de la protection des données		
Travailler en étroite coordination avec le service juridique et le service de la commande publique et des assurances sur les conventions, le suivi des contentieux et l'intégration des clauses dans les marchés publics		
Information, sensibilisation et diffusion d'une culture « Informatique et Libertés »		
Elaborer des supports et des actions de sensibilisation et de communication sur les obligations réglementaires et sur les bonnes pratiques		
Assurer la formation et animer le réseau des correspondants RGPD		
Accompagner et conseiller les services , les agents et les usagers quant aux règles relatives à la protection des données		
Coordonner les réponses aux demandes de droit des personnes concernées		
Contrôle du respect de la réglementation et des règles internes à la collectivité en matière de protection de données		
Répondre aux sollicitations de la CNIL en particulier dans le cadre des consultations préalables à la mise en œuvre de traitement		
Apporter son concours à la CNIL à l'occasion notamment de l'instruction des plaintes et des missions de contrôle		
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Formation juridique en droit public Droit de l'Union européenne et droit français en matière de protection des données, notamment personnelles. Connaissances des modes de traitement des données, systèmes de gestion et d'exploitation de bases de données et en matière de sécurité informatique Connaissance générale du contexte juridique des collectivités territoriales
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Capacité à promouvoir une culture des protections de données au sein de la collectivité Centralisation des demandes d'accès aux données personnelles formulées par les usagers et réponse adressée dans le respect de la législation. Capacité à conduire des projets et travailler en transversalité Construction de tableaux de bord et indicateurs
Savoir procédural (procédures)	Règles particulières de recueil et de traitement des données en lien avec les compétences exercées par le Département et de son environnement Politique de confidentialité et de sécurité des informations
Savoir relationnel (relations humaines)	Le Délégué à la protection des données doit faire preuve d'objectivité, d'indépendance, de probité et de discrétion Méthodes et techniques de concertation, médiation et négociation Pédagogie et techniques de communication Travail en équipe Force de proposition
Autres	La pratique de l'anglais est un plus afin d'être en mesure d'exploiter les nombreux documents et travaux uniquement rédigés dans cette langue.